

Fuga® Delta

Herbicide céréales

LES +
PRODUIT



HAUTE EFFICACITÉ
ET RÉGULARITÉ
SUR GRAMINÉES



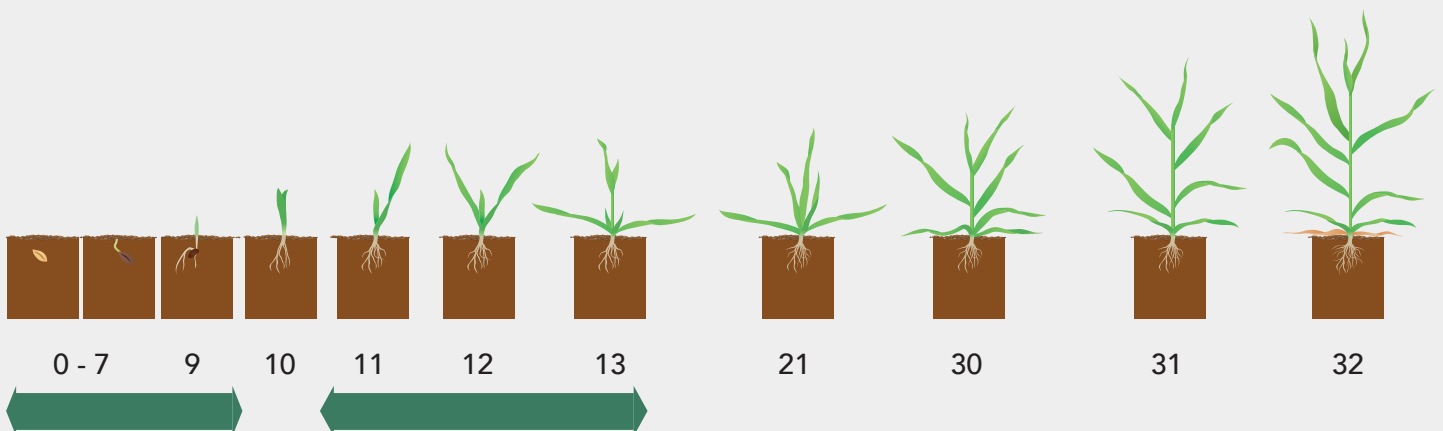
APPLICABLE EN PRÉ
OU POST ÉMERGENCE
DE LA CULTURE
(BBCH00 À 13)



FACILE À UTILISER
GRÂCE À UN LARGE
ÉVENTAIL DE
COMPATIBILITÉ

RECOMMANDATIONS D'APPLICATION

Les meilleures efficacités sur graminées sont généralement obtenues avant l'émergence des adventices (BBCH00 à 09).



Fuga® Delta
seul ou en mélange⁽¹⁾

0,5 l/ha à 0,6 l/ha – BBCH00 à BBCH13 des céréales

Ne pas appliquer Fuga® Delta au stade pointant de la culture.
Sur blé dur, FMC préconise la dose de 0,4 L/ha et une utilisation en post levée.

⁽¹⁾ Pour les mélanges, veuillez consulter votre technicien ou un référent FMC.

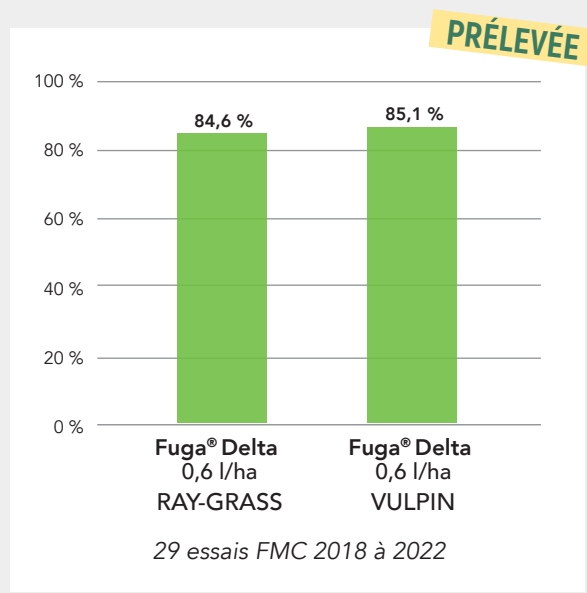
SPECTRE D'EFFICACITÉ

GRAMINÉES	Dose 0.6 l/ha
Agrostis jouet du vent	
Brome spp.	
Pâturin annuel	
Phalaris	
Ray-grass	
Vulpin des champs	

DICOTYLÉDONES	Dose 0.6 l/ha
Bleuet des champs	
Coquelicot	
Fumeterre officinale	
Gaillet	
Géranium sp	
Matricaire sp	
Pensée des champs	
Sanve	
Stellaire intermédiaire	
Véronique de Perse	

> 95%	Très sensible
85 à 95%	Sensible à Très sensible
70 à 85%	Moyennement sensible
< 70%	Peu sensible

PERFORMANCE SUR RAYGRASS ET VULPINS



FICHE D'IDENTITÉ

N° AMM	2171054
COMPOSITION	400 g/l Flufenacet + 200 g/l Diflufenican
FORMULATION	Suspension concentrée (SC)
USAGES	Blé d'hiver* - Orge d'hiver - Triticale - Seigle** FMC ne préconise pas l'utilisation sur épeautre et sur une orge de printemps semée à l'automne
DOSE HOMOLOGUÉE	0.6 l/ha*
NOMBRE D'APPLICATIONS	1
STADE	De BBCH00 à BBCH13
CLASSEMENT	H373 - H410
ZNT Aquatique	20 mètres avec un dispositif végétatif permanent de 20 mètres
DAR	6h

*FMC préconise une utilisation sur blé dur d'hiver en post du stade BBCH11 à BBCH13 à la dose max. de 0,4 l/ha.

**Sur seigle, ne pas mélanger avec un autre herbicide.

Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol artificiellement drainé.

Fuga® Delta : Suspension concentrée [SC] contenant 400 g/L (32,3 % p/p) de flufenacet et 200 g/L (16,1 % p/p) de diflufenican. AMM n° 2171054. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Fuga est une marque déposée de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. FMC et Fuga sont des trademarks de FMC Corporation et/ou de l'une de ces filiales. ©2024 FMC Corporation. Tous droits réservés. Crédits photos : Shutterstock.



ATTENTION - H373-Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208- Contient de la 1,2 benzisothiazol-3(2H)-one et du flufenacet. Peut produire une réaction allergique. EUH401-Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.